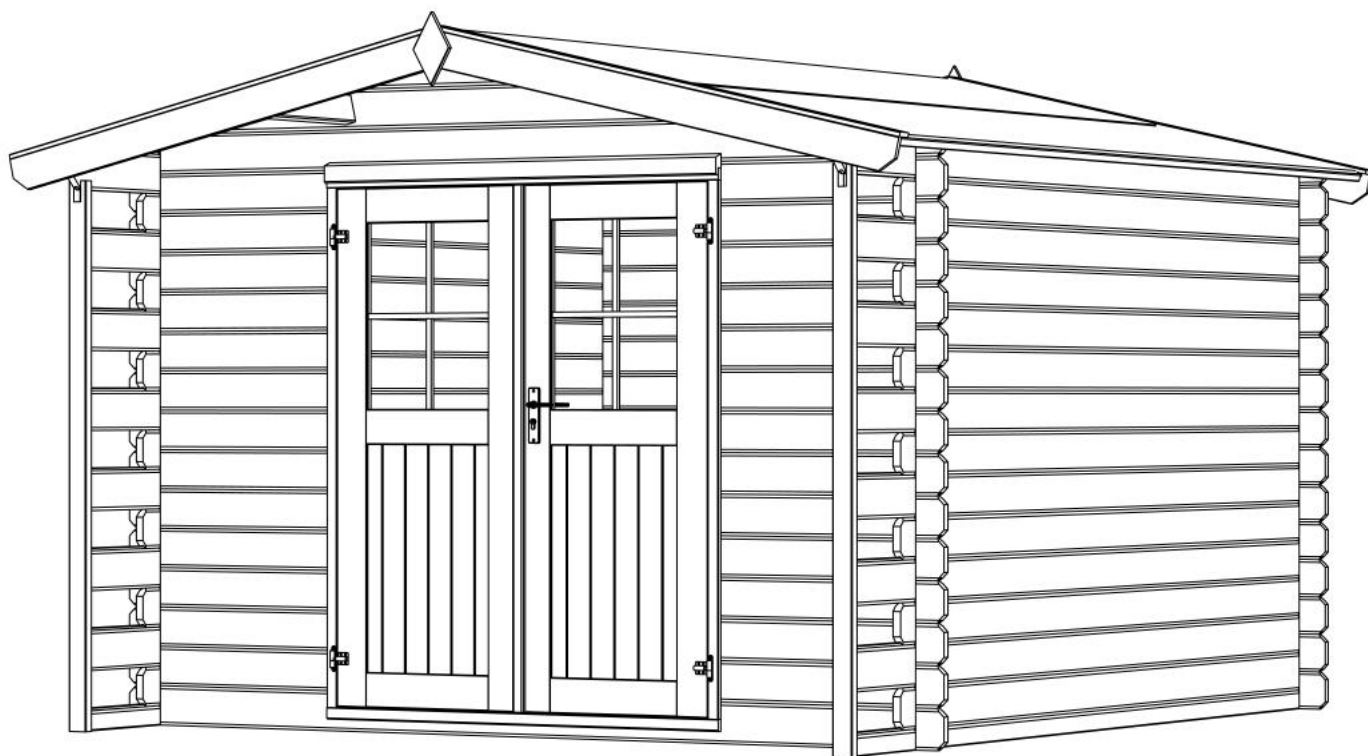


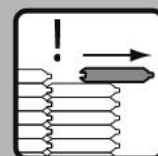
**UNIVERSO
CONSUMER PRODUCTS**

MEMBER
OF KUHN
HOLDING



2845

28mm - 312 x 312 cm



Dachbelastung:

Halten Sie das Dach frei von Schnee und Blättern. Eine große Menge Schnee auf dem Dach kann gefährlich sein. Einsturzgefahr!

Gewährleistungsbedingungen

Nachstehende Gewährleistungsbedingungen bestimmen die Konditionen und den Umfang in dem die Universo Consumer Products BV (im Nachstehenden: "Universo") Gewährleistung gibt, unabhängig der Rechte oder Forderungen, die dem Verbraucher vom Gesetz zuerkannt werden.

Universo gibt 2 Jahre Gewährleistung auf seine Blockhäuser, gemäß den nachfolgenden Bedingungen:

1. Mängel des Produktes, die nachweisbar auf einen Fehler im Material und/oder in den Aufbauanweisungen zurückzuführen sind, werden nach der Beurteilung durch Universo unter Berücksichtigung der nachstehenden Bedingungen ersetzt oder repariert, wenn diese Mängel innerhalb von 2 Monaten nach deren Feststellung an Universo gemeldet werden. Wenn der Mangel sich innerhalb von 6 Monaten nach der Ablieferung offenbart, wird vermutet, dass der Mangel bereits bei der Ablieferung vorhanden war, es sei denn, dass die Art der Abweichung dem nicht entspricht.

2. Nicht unter die Gewährleistung fallen Abweichungen, die dem Naturprodukt (Fichten-) Holz entsprechen, wie z. B.:

- Äste bis 20 mm, die sich lösen und aus dem Holz fallen;
- Äste, die mit dem Holz verwachsen sind;
- Äste, die aus den Rändern fallen, doch in der aufgebauten Konstruktion bedeckt sind;
- Verfärbungen des Holzes;
- Kurze Risse (an der Schmalseite);
- Schwundrisse;
- Harzgallen;
- Verformungen und Krümmungen des Holzes;

insofern diese Abweichungen die (Stabilität der) Konstruktion nicht beeinträchtigen. Löcher, die durch heraus fallende Äste entstehen, sind mit knetbarem Holz abzudichten.

3. Nicht unter die Gewährleistung fallen Mängel, die entstanden sind als Folge von:

- Ein nicht waagerechtes Fundament;
- Eine fehlende oder nicht ausreichende feuchtigkeitsregulierende Farbschicht, Beize oder ein fehlendes geeignetes Imprägniermittel;
- Eine fehlende Wind- und/oder Dachverankerung;
- Eine nicht ausreichende Erhitzung der Dachschindeln oder Dachpappe während der Montage der Dachverkleidung;

- Die Befestigung oder Verleimung mit Nägeln, Schrauben, Kitt oder Farbe an Blockbohlen, Eckpfählen und/oder Fenster und Türen. Dadurch können sich die Blockbohlen nicht mehr frei bewegen und es können Spalten zwischen den Blockbohlen entstehen.
- Windgeschwindigkeiten von Windstärke 7 oder mehr am Aufbauort;
- Naturkatastrophen oder andere vernichtende Einflüsse von außen, wie z. B. Blitze, Sturzregen oder Windhosen.

4. Eine Gewährleistungsforderung besteht ebenso wenig, wenn die Mängel am Blockhaus auf inkorrekte Verwendung, unzureichende/untaugliche Pflege oder das nicht Berücksichtigen der Aufbauanweisungen zurückzuführen sind. Eine Gewährleistungsforderung erlischt, wenn Instandsetzungen oder Maßnahmen von Personen ausgeführt werden, die dazu nicht von Universo autorisiert sind, oder wenn das Blockhaus mit Ersatzteilen, Erweiterungen oder Zubehörteilen ausgestattet wurde die keine Originalteile sind und dadurch Mängel verursacht werden.

5. Gewährleistungsfälle werden so abgewickelt, dass untaugliche Teile repariert oder durch taugliche Teile ersetzt werden, dies wird durch Universo beurteilt. Das Ganze muss gegen Vorlage des Kassenbons mit Ankauf- und/oder Lieferdatum geschehen. Ersetzte Teile werden Eigentum von Universo.

6. Weitergehende oder andere Forderungen – insbesondere Forderungen auf Erstattung von außerhalb des Blockhauses entstandenen Schäden – sind ausgeschlossen, insofern sich die Haftung nicht aus gesetzlichen Bestimmungen zwingenden Rechtes ergibt.

7. Gewährleistungsfälle führen nicht zu einer Verlängerung der Gewährleistungsfristen und bilden ebenso wenig den Anfang einer neuen Gewährleistungsfrist. Die Gewährleistungsfrist für reparierte oder ersetzte Teile endet gleichzeitig mit der Gewährleistungsfrist für das Blockhaus als Ganzes.

8. Die Gewährleistungsfrist beginnt am Tag des Kaufs (das ist das Datum, das auf dem Kassenbon erwähnt wird) und dauert 2 Jahre.

9. Beanstandungen über Mängel sind innerhalb von 2 Monaten nach deren Feststellung dem Universo-Händler telefonisch oder schriftlich zu melden, unter Angabe des Modells des Blockhauses, des Codes der Teile, auf die sich das Problem bezieht und unter Vorlage des Kassenbons des Blockhauses.

10. Die vorliegenden Gewährleistungsbedingungen gelten nur, wenn das Blockhaus bei einem offiziellen Händler oder über das Verteilernetz von Universo in Europa gekauft wurde.

Instructions de montage en français

LISEZ LES INSTRUCTIONS DE COMMENCER LE MONTAGE

Table des matières :

- A. Avant de commencer le montage, Précaution, Entretien, Garantie
- B. Liste des pièces. Nomenclature.
- C. Informations sur la demande de travaux
- D. Plan de montage par étapes (dessins)

Attention :

Ce plan par étapes est un exemplaire universel, général et peut différer du modèle acheté.

Les étapes illustrées s'appliquent toutefois à tous les modèles.

Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat de votre abri de jardin Universo Consumer Products. Vous avez opté pour un produit de qualité supérieure. Les instructions données ci-dessous pour le montage et l'entretien vous garantiront des années de plaisir avec votre abri de jardin.

A

Avant de commencer le montage

2 personnes ayant peu d'expérience dans le montage peuvent monter facilement le chalet en 1 ou 2 jours.

Contrôle du contenu du paquet

Veuillez vérifier le contenu du paquet dès réception et avant le montage. Contrôler tout dégât ou pièces manquantes. Si c'était le cas, vous devez prendre contact avec votre revendeur Universo Consumer Products. Vous pouvez contrôler le contenu du paquet à l'aide de la liste des pièces (voir chapitre B). Toutes les dimensions sont approximatives.

Support

Il est très important de faire une bonne dalle, elle doit être de niveau afin d'éviter des problèmes inutiles tels que :

- Portes et fenêtres qui ne s'ouvrent ;
- Des parois qui ne peuvent se dilater/se réduire par temps humide et de fait font apparaître des jours entre les madriers

En fonction du sol, nous recommandons de décapier sur une profondeur de 15 à 20 cm, de remplir de sable, de compacter et ensuite de placer un sol de

dalles (bloquées par des bandes de béton) ou une plaque de béton. Le sol doit toujours se trouver au-dessus du niveau normal. Afin d'éviter le contact avec la terre, vous pouvez toujours utiliser les poutres de fondation de Universo Consumer Products qui ont été imprégnées sous pression en autoclave.

Prétraitement des madriers

Avant de commencer à monter, vous devez traiter les bois bruts à l'aide d'une lasure ou de tout autre produit protégeant le bois de façon optimale. Cette couche doit être régulatrice d'humidité, résistante aux UV, ventilée, élastique et étanche. Doivent particulièrement être protégés contre les influences du temps : le laiton/rainure, les surfaces d'attaque, les raccords angulaires et la partie inférieure des madriers. Les madriers doivent être secs avant le montage. (ATTENTION ! Ne pas engorger de peinture les raccords dans les madriers, languettes et rainures).

Une fois que l'abri est monté, nous recommandons le traitement suivant :

- Appliquez la 2e couche de lasure colorée ou de peinture ayant une protection élevée contre les UV. La lasure incolore/transparente présente, contrairement à la lasure colorée, moins de protection contre les rayons UV. Plus la

lasure est foncée, meilleure est la protection.

- Suivez les prescriptions de votre fournisseur de peinture/lasure.
- Rebouchage de joints entre le profil inférieur et les poutres de fondation (si d'application).
- Rebouchage du vitrage dans les rainures. L'entretien ainsi fait, vous permettra de profiter longtemps de votre abri. Si vous constatez que le bois commence à « suinter », répétez le traitement à la lasure ou à la peinture.

Outils nécessaires

Échelle, lasure ou peinture, brosse, rouleau, couteau, marteau, marteau caoutchouc, tournevis cruciforme et à tête plate, niveau, scie, foreuse, perceuse, lunettes de protection.

Sécurité

Outils et matériaux

Bien que toutes les parties en bois aient été poncées, il subsiste toujours la possibilité d'avoir des échardes.

Soyez donc prudent en prenant les pièces. Il faut toujours porter des gants, protections pour les yeux et des manches longues pendant le montage du chalet ou lorsque vous en faites l'entretien.

Lorsque vous utilisez un couteau ou une scie, soyez prudents, même réflexion pour les outils électriques.

Ne montez pas l'abri de jardin s'il manque des pièces, les dégâts qui surviendraient, suite à une longue interruption du chantier, ne pourraient nous être opposés.

Travailler sur une échelle ou sur le toit

Soyez prudent lorsque vous montez sur l'échelle ou sur le toit. Assurez-vous que votre échelle est posée sur une surface stable et contre un support solide. Ne laissez pas des objets lourds ou tranchants à des endroits où ils pourraient tomber.

Conditions atmosphériques

Ne montez pas le chalet lorsqu'il y a beaucoup de vent ou s'il pleut.

Enfants

Éloignez les enfants de l'endroit où vous travaillez et maintenez les loin des échelles, outils et pièces de l'abri de jardin. Ne les laissez pas monter sur l'abri de jardin.

Entretien

Rénovation/maintenance

Le traitement du bois prolongera la durée de vie de votre abri de jardin. Tout comme pour votre maison, la lasure est très importante pour votre abri de jardin. Toutes les pièces en bois demandent un entretien. À long terme, un bon entretien vous assure plus de plaisir.

Nous recommandons le traitement suivant pour votre abri de jardin :

La maintenance doit être faite avant que l'ancienne couche de peinture ou de lasure ne soit complètement partie. En fonction de l'état de la surface, appliquez une ou deux couches de lasure ou de peinture. Poncez les planches, afin d'éliminer les résidus des couches précédentes.

Toiture : Shingles/roofing

Ne pas marcher sur les shingles/le roofing pendant les périodes ensoleillées, les fortes chaleurs afin d'éviter de laisser des empreintes.

Avec un toit plat il est tout à fait courant qu'une quantité résiduelle d'eau reste sur la toiture. La structure est, bien évidemment, prévue et conçue à cet effet. Cet eau va s'évaporer et n'est en rien dérangeant pour votre abri.

Astuces utiles :

- Assurez votre chalet.
- Veillez à la ventilation.
- Lubrifiez régulièrement la serrure.
- Nettoyez les vitres avec un produit adéquat.
- Contrôlez régulièrement la stabilité de votre chalet et veillez aussi à ce qu'il soit toujours bien de niveau.
- Ne stockez pas des objets chauds dans votre chalet, notamment des barbecues utilisés récemment, des torches de jardin, etc.
- Ne posez pas d'objets lourds contre les parois afin d'éviter une distorsion de la structure.
- Laissez les fenêtres et les portes fermées afin d'éviter les dégâts liés au vent.
- Ajustez régulièrement la consolidation anti-tempête afin de compenser le travail du bois.

Charge supportée par le toit :

Ôtez la neige du toit ainsi que les feuilles. Une grande quantité de neige sur le toit peut être une source de danger pour vous en raison du risque d'effondrement.

Conditions de garantie

Les conditions de garantie reprises ci-dessous déterminent les contours et l'application de celles-ci. Universo Consumer Products (ci-après « Universo ») offre sa garantie, indépendamment des droits ou des exigences qui sont accordées par la loi au consommateur.

Universo octroie une garantie de 2 ans sur ses chalets conformément aux conditions suivantes :

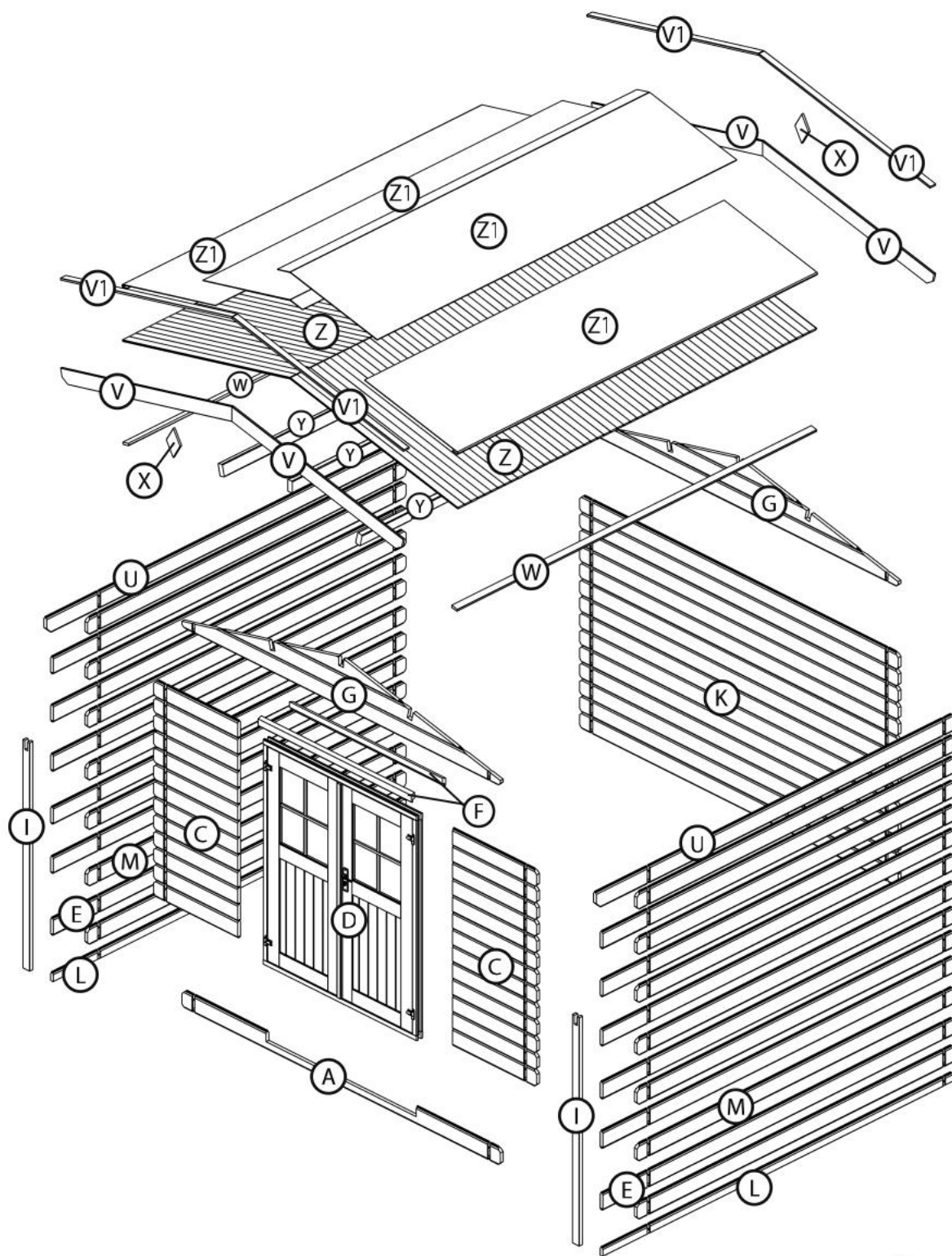
1. Les défauts imputables au produit, visibles sont remplacés ou réparés, après évaluation par Universo et compte tenu des conditions reprises ci-dessous, si ces défauts sont signalés à Universo dans les 2 mois qui suivent leur constatation. Si le défaut est déclaré dans les 6 mois qui suivent la livraison, nous supposons que le défaut était déjà présent lors de la livraison sauf si la nature de l'anomalie s'y oppose.
2. Ne relèvent pas de la garantie les anomalies qui sont inhérentes au produit naturel en bois (de conifère), notamment :
 - Les nœuds jusqu'à 20 mm qui se détachent et tombent du bois ;
 - Les nœuds qui ont poussé avec le bois ;
 - Les nœuds qui sont tombés du bord des planches, mais qui sont recouverts lors du montage ;
 - Les décolorations du bois ;
 - Les petites déchirures sur les champs ;
 - Les fissures de retrait ;
 - Les taches de résine ;
 - Les distorsions et déformations du bois ;

pour autant que ces anomalies n'influencent pas négativement sur la stabilité de la construction. Les orifices laissés par des nœuds qui tombent doivent être rebouchés avec de la pâte à bois.

3. Ne relèvent pas de la garantie les défauts qui sont apparus suite à :
 - Une fondation qui n'est pas de niveau ;
 - Le manque ou l'insuffisance de couche de peinture régulant l'humidité, de lasure ou d'agent de préservation ;
 - L'absence d'une consolidation anti-tempête et/ou du toit ;
 - La mauvaise mise en œuvre du shingle ou du roofing ;
 - La fixation ou le collage des profilés, des piliers angulaires et/ou des fenêtres et portes à l'aide de clous, de vis, de mastic ou de peinture. Les profilés ne peuvent dès lors jouer librement et des fentes peuvent apparaître entre les profilés.

- Une force de vent 7 ou supérieur sur l'échelle de Beaufort ;
 - Des catastrophes naturelles ou autres événements naturels destructeurs, notamment la foudre, les pluies torrentielles ou les tornades.
4. Un recours à la garantie n'est pas davantage possible si les défauts au chalet sont imputables à une utilisation erronée, à un entretien insuffisant/ inapproprié ou au non respect des instructions de montage. Un recours à la garantie expire si les réparations ou les interventions sont effectuées par des personnes non mandatées à cette fin par Universo, ou si le chalet est équipé de pièces de réserve, d'extensions ou d'accessoires autres que les pièces d'origine qui sont ensuite à l'origine du défaut.
 5. Les cas relevant de la garantie sont réglés de telle manière que les pièces inappropriées seront réparées ou remplacées par des pièces appropriées et ce, selon l'appréciation d'Universo. Ceci doit se faire contre remise du bon d'achat avec date d'achat et/ou date de livraison. Les pièces remplacées deviennent la propriété d'Universo.
 6. Les réclamations plus élaborées ou autres, en particulier les demandes d'indemnisation pour des dégâts occasionnés en dehors de l'abri de jardin, sont exclues pour autant que la responsabilité ne découle pas des dispositions légales du droit contraignant.
 7. Les cas relevant de la garantie ne conduisent pas au prolongement de la période de garantie et ne constituent pas davantage le début d'une nouvelle période de garantie. La période de garantie pour les pièces réparées ou remplacées expire en même temps que la période de garantie pour l'abri de jardin dans son ensemble.
 8. La garantie commence le jour d'achat (date indiquée sur le bon d'achat) et a une durée de 2 ans.
 9. Les réclamations relatives aux défauts doivent être signalées par écrit au revendeur Universo dans les 2 mois qui suivent leur constatation, en mentionnant le modèle du chalet, le code des pièces qui posent problème et en remettant la preuve d'achat du chalet.
 10. Les présentes conditions de garantie sont valables uniquement si l'abri de jardin a été acheté chez un revendeur officiel ou par le canal de distribution d'Universo en Europe.

B



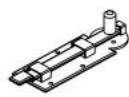
SC1 = 8x
ø4,0 x 20

SC2 = 60x
ø4,0 x 30

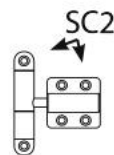
SC3 = 25x
ø4,0 x 40

AS = 250x
ø3,0 x 15

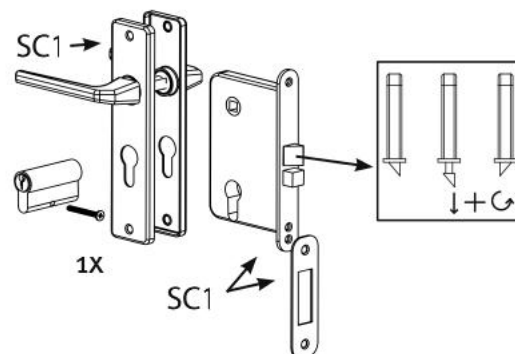
DR = 900x
ø2,2 x 45



2x



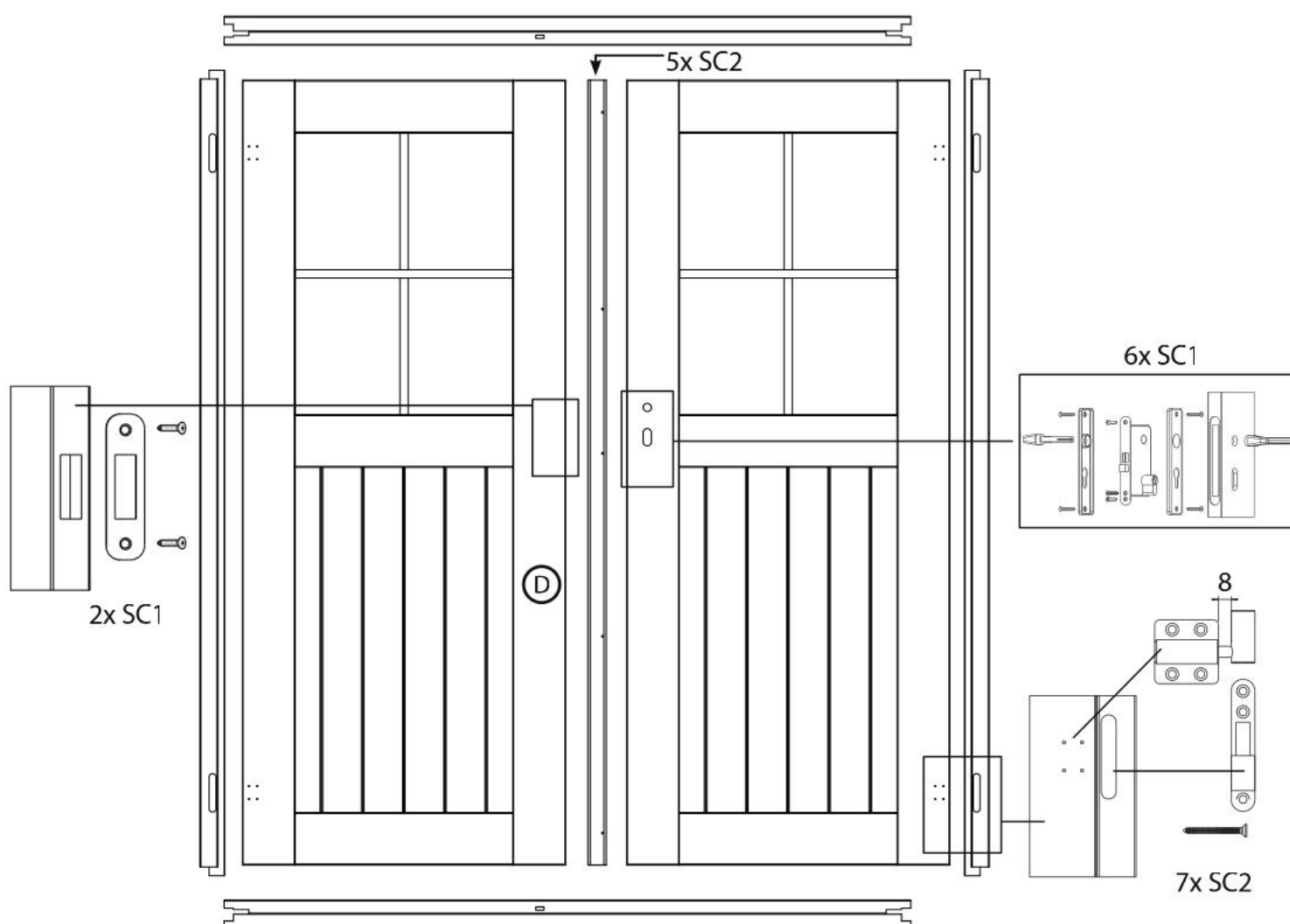
4x



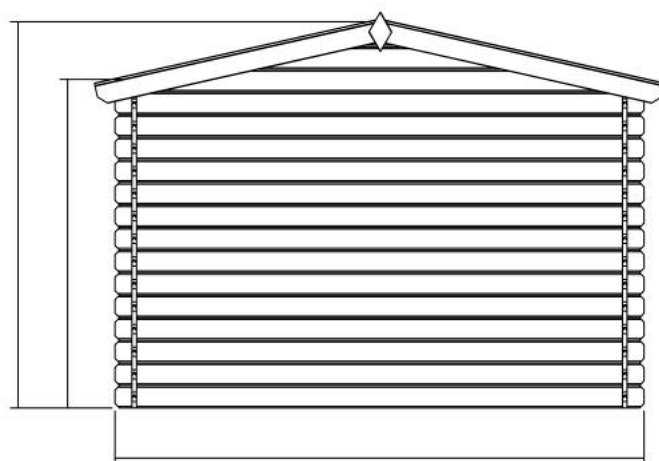
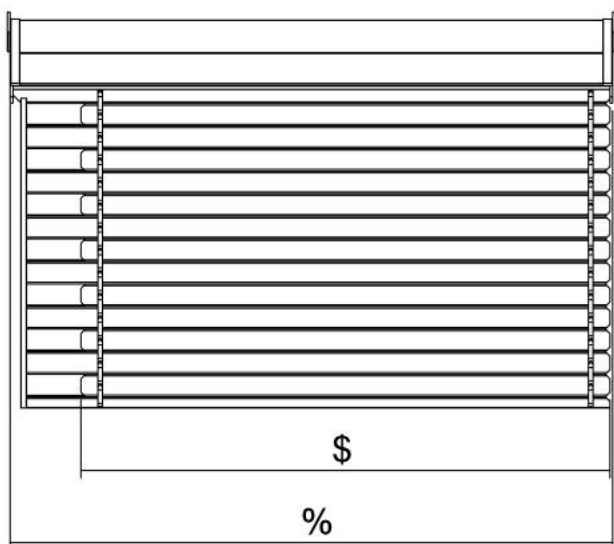
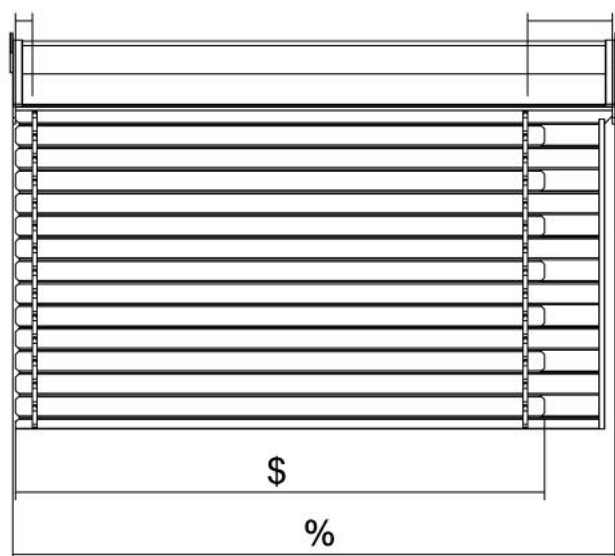
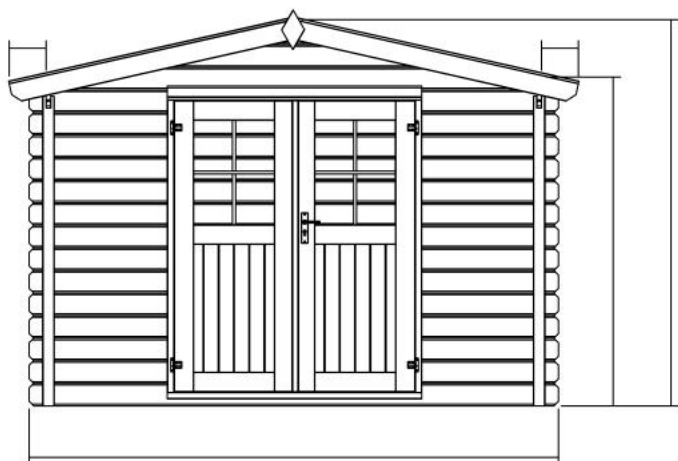
1x

SC1

CA2845		
M	27x133x3120 mm	14x
K	27x133x3120 mm	14x
C	27x133x825 mm	26x
A	27x133x3120 mm	1x
E	27x133x3455 mm	12x
U	27x133x3520mm	2x
G	27x3120 mm	2x
L	27x66x3455 mm	2x
W	18x55x3600 mm	2x
I	34x68x1825	2x
V	16x117x1720 mm	4x
Y	44x95x3520 mm	3x
Z ou of	15x65x1680 mm	108x
	15x90x1680 mm	78x
V1	15x55x1720 mm	4x
F	32x69x1500 mm	2x
X	16x115x150 mm	2x
Z1	15m	1x
D	1500x1800 mm	1x



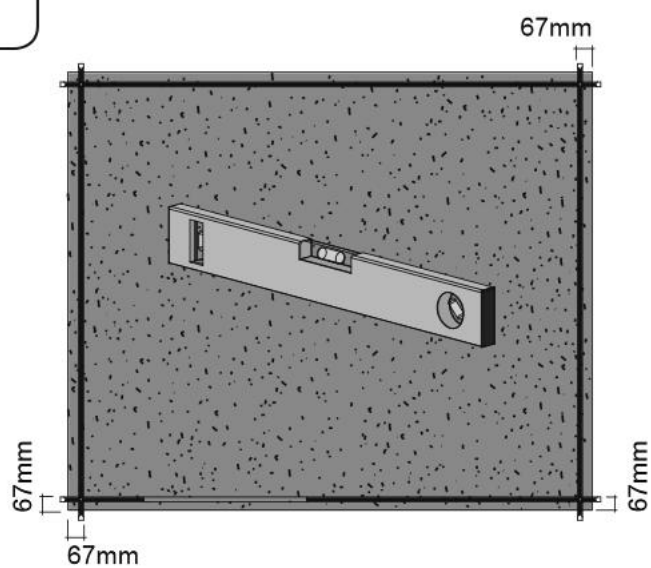
C



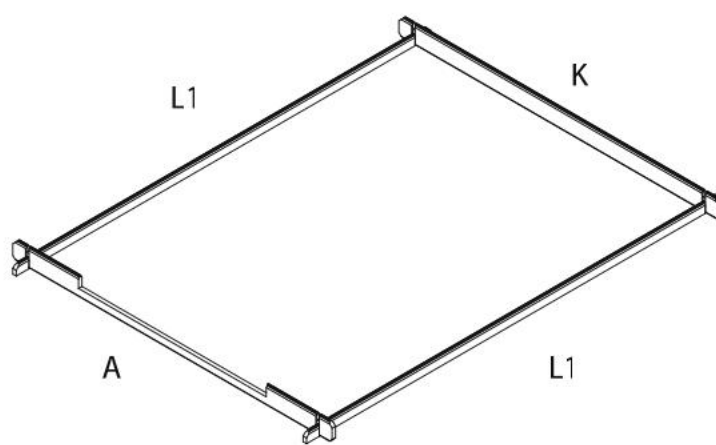
	A	B					
CA2845	312	355	28mm	312x312cm	292x292cm	286x286cm	193cm
CA2845	228cm	13°	139x169cm		8,18m ²	18,65m ³	21,60m ³

D

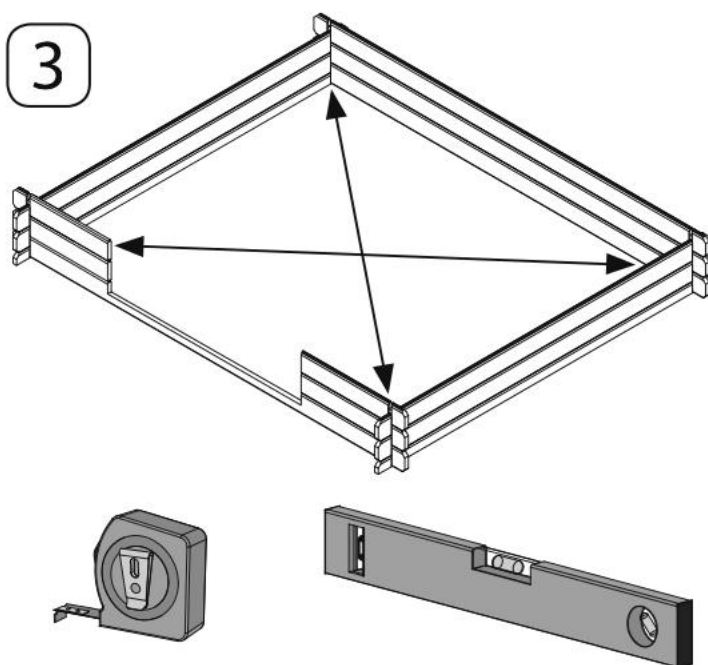
1



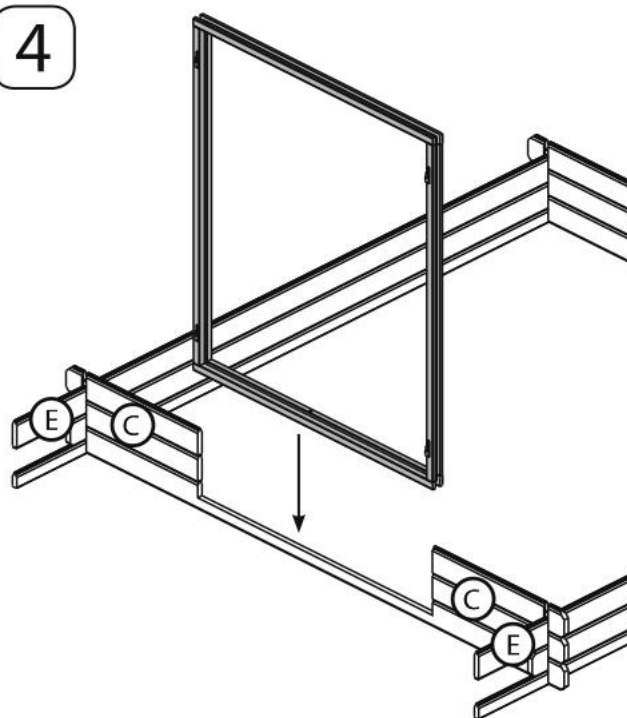
2



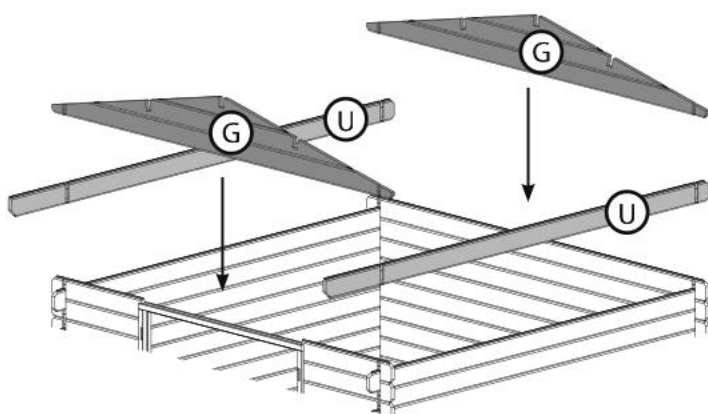
3



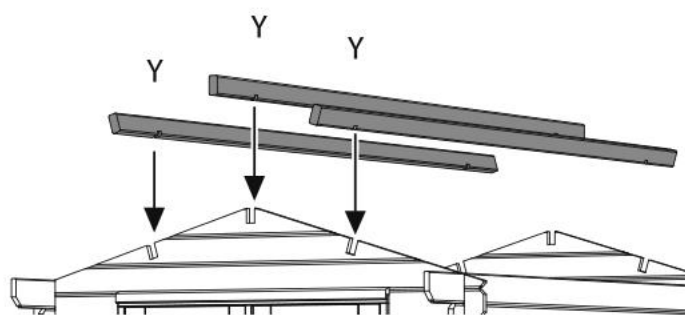
4

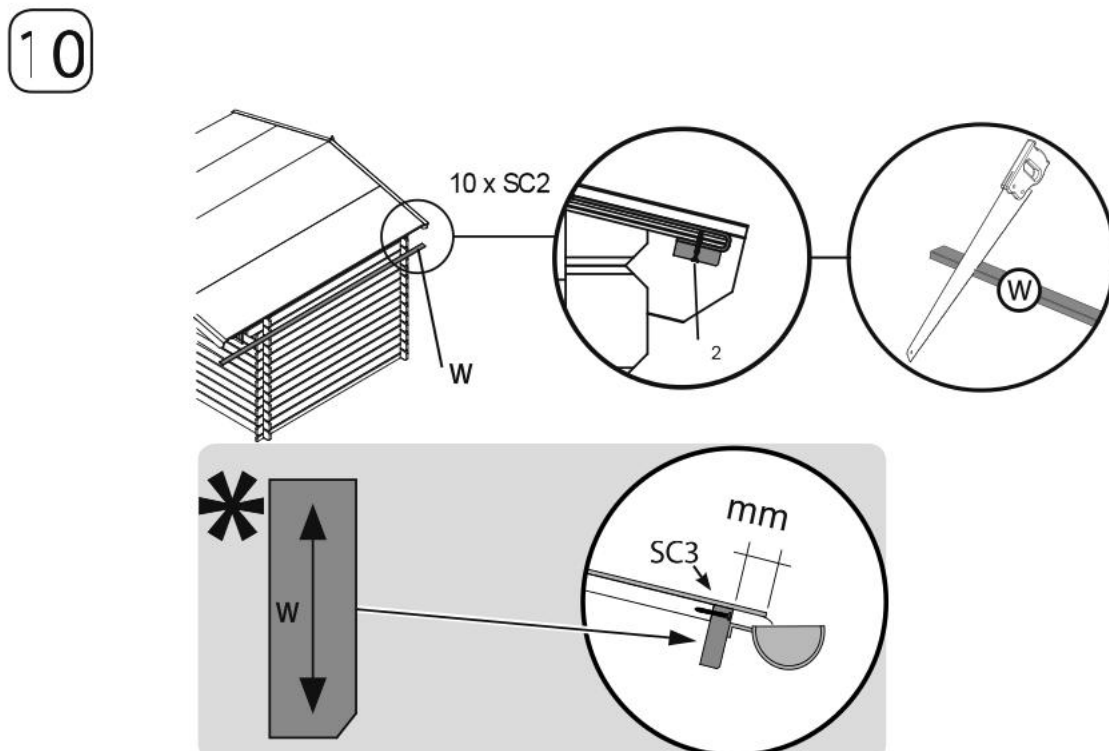
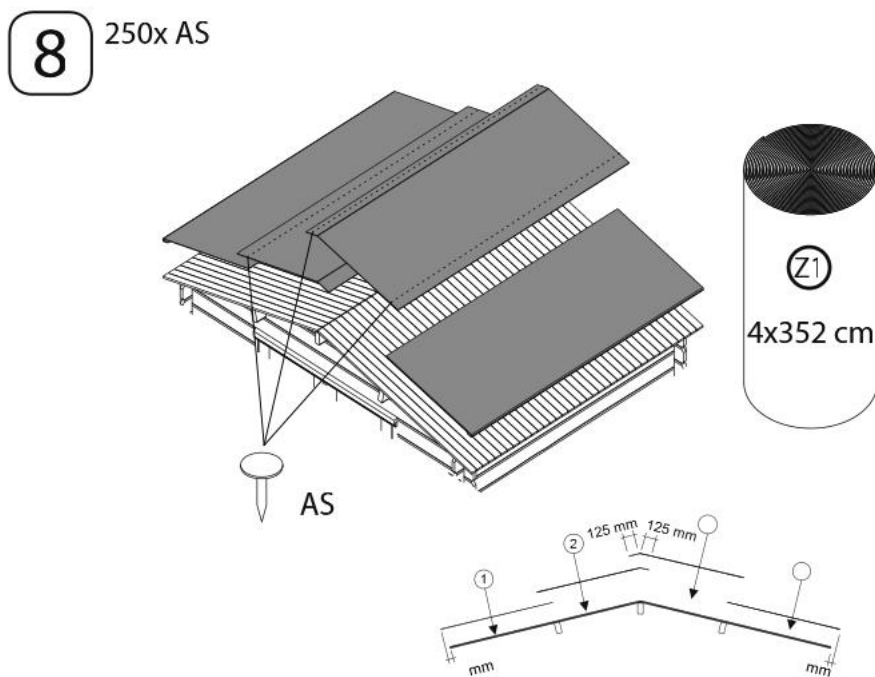
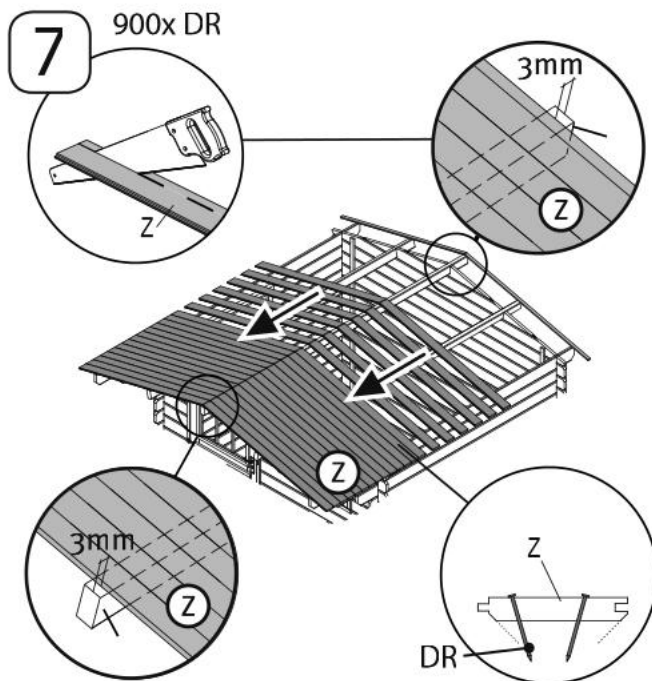


5

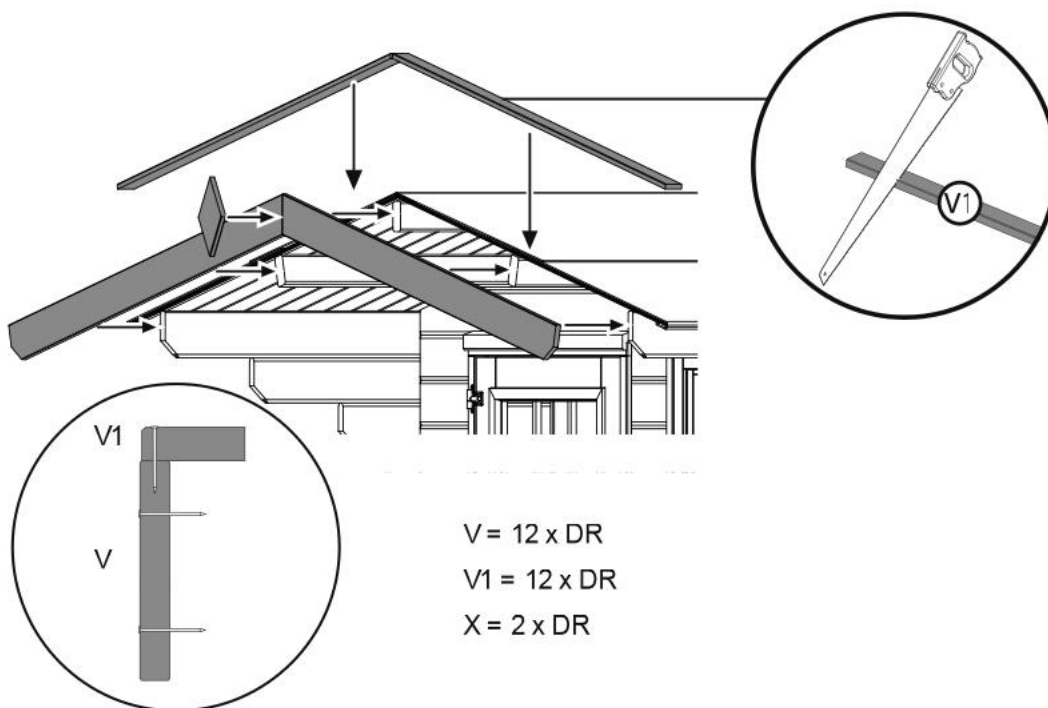


6

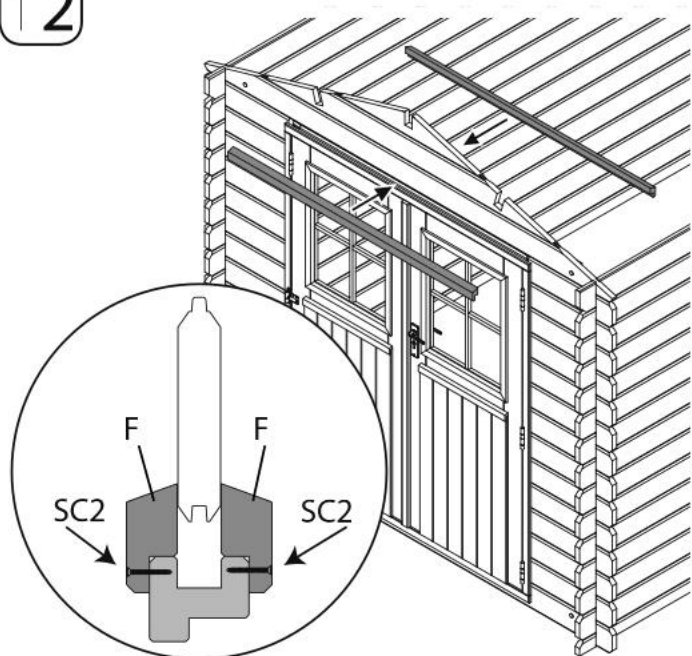




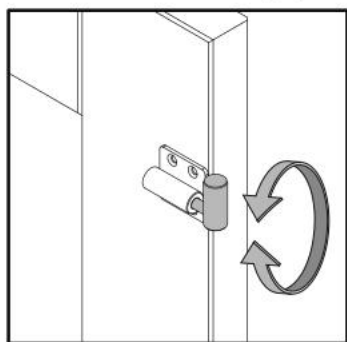
11



12



13



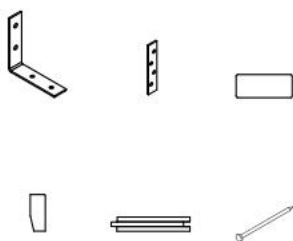
NL: Gedurende het jaar kan het voorkomen dat de deur(en) niet geheel goed sluiten. U kunt deze dan eenvoudig m.b.v. de scharnieren bijstellen.

EN: During the year, it may prevent the door(s) not entirely close properly. You can adjust this than simply using the hinges.

DE: Im laufe des jahres kann die tür(s) nicht ganz nahe richtig ordnungsgemab. Sie können dies als einfach mit die scharnieren anpassen.

FR: Au cours i'année elle peut empêcher la porte(s) entièrement ne ferment pas correctement. Vous pouvez ajuster ce que d'utilisec simplement les charnières.

IT: Durente i'anno, potreble impedire la porta(s) non interamente chiudere correttamente. È possibile regolare questo rispetto semplicemente utilizzando le cerniere.

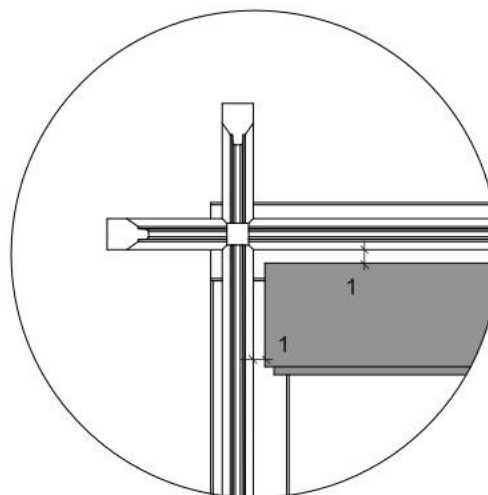
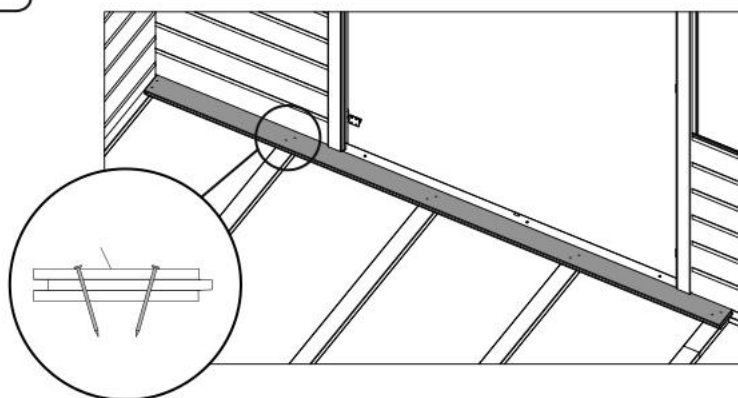
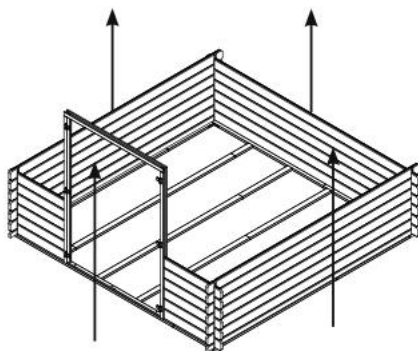
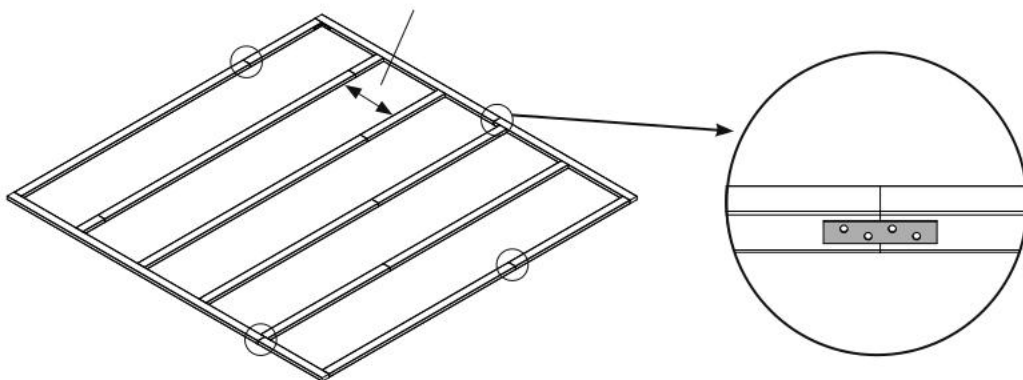
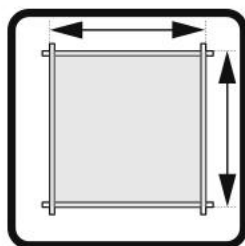
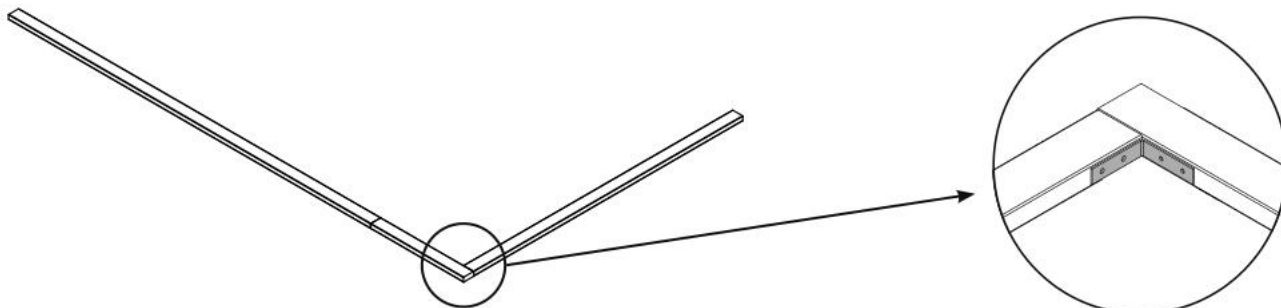


1

1

* = Optioneel / Optional / Facultative / Facoltativo / Opcional / Válgfri / Válgfritt / Válfria / Opcjonalne / Nepovinn /
Vólite n / Neobvezno / Opcion lis / Op ionale / Po Izboru

1



* = Optioneel / Optional / Facultative / Facoltativo / Opcional / Valgfri / Valgfritt / Valfria / Opcjonalne / Nepovinné /
Voliteľný / Neobvezno / Opcionális / Opționale / Po Izboru

